Anglais professionnel et scientifique

ECTS : 3

Description du contenu de l'enseignement :

Le cours couvre une douzaine de domaines relatifs au monde du travail et aux questions qui se posent dans divers contextes professionnels.

Compétence à acquérir :

Les étudiants atteindront un niveau C2 (voir cadre européen de référence), soit des compétences linguistiques leur permettant une maîtrise de la langue, tant à l'écrit qu'à l'oral, dans un milieu professionnel. L'expression et la compréhension seront travaillées ainsi que la précision lexicale et grammaticale, afin d'acquérir une autonomie langagière fluide.

Mode de contrôle des connaissances :

Des tests sont effectués régulièrement en classe et des lectures régulières donnennt lieu à un contrôle des connaissances ciblé.

Bibliographie, lectures recommandées :

Les étudiants doivent être en possession d'une grammaire de référence (niveau supérieur/prépa) et se tenir informés des questions relatives au monde anglophone (voir Pré-requis)